

AVVISU CESEC 2021-27¹
AVIS CESEC 2021-27

Relatif à la
Rilativu à a

Présentation du diagnostic du schéma directeur de l'enfance et de la famille

Prisintazione di u diagnosticu di u schema direttore di a zitellina è di a famiglia

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 13 avril 2021 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur **la présentation du diagnostic du schéma directeur de l'enfance et de la famille;**

Vistu a lettera di prisintazione di u 13 d'aprile di u 2021 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a prisintazione di u diagnosticu di u schema direttore di a zitellina è di a famiglia ;

Après avoir entendu, Madame Marie-Pascale Simoni – Directrice générale adjointe des affaires sociales et sanitaires, et Monsieur Laurent Croce – Directeur de la protection de l'enfance ;

Dopu intesu i servizii di a direzione generale aghjunta suciale è saluta

Sur rapport de Laetitia CUCCHI, pour la commission " Précarité solidarités santé cohésion sociale et habitat sport et vie associative " ;

À nant'à u raportu di Laetitia CUCCHI pè a Cummissione precarietà - sulidarità, salute, cuesione suciale è abitatu ; sport è vita assuciativa

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 56

U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 27 d'aprile di u 2021,
Prununzia l'avisu chì seguita

En juillet 2020, la Collectivité de Corse a validé le lancement des travaux d'élaboration de deux schémas directeurs sectoriels, relatifs respectivement à l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap, et à l'enfance et à la famille.

Le CESECC s'est récemment prononcé pour avis sur le diagnostic préalable concernant la perte d'autonomie et le handicap, et est aujourd'hui appelé à se prononcer sur le diagnostic préalable de schéma directeur de l'enfance et de la famille.

Le CESECC salue la mise en place de formations de Technicien(nes) en intervention sociale et familiale (TISF) en Corse, et de l'engagement déjà formalisé de la Collectivité de recruter une partie des personnels de cette promotion.

Le CESECC souhaite aussi attirer l'attention sur le fait qu'un surcroît d'informations concernant les assistants(es) maternel(le)s pourrait s'avérer utile, tant à destination des professionnels eux-mêmes que des publics ayant recours à leurs services.

Enfin, **le CESECC se félicite** des démarches que la Collectivité engage dans l'esprit d'établir une politique globale plus qu'une liste de mesures, et prend acte du rapport de présentation du diagnostic du schéma directeur de la famille et de l'enfance.

La présidente,

Marie-Jeanne NICOLI

